

Focus sur les programmes de rénovation urbaine à Drancy



ANRU 1 : réhabilitation des cités Jules Auffret, Pierre Sémard, du Nord, de la Muette et les opérations diffuses

Programme achevé en 2019



ANRU 2 : réhabilitation de la cité Gaston Roulaud

Avec l'ANRU 2, la cité Gaston Roulaud s'apprête à changer de visage pour devenir un quartier moderne, parfaitement intégré à la ville. La plupart des...

- MAISON DU PROJET
- GASTON ROULAUD : L'HISTOIRE D'UNE CITÉ

Qu'est ce que l'ANRU ?

L'agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) est un établissement public, une sorte de guichet unique créé par l'État, favorisant la mise en œuvre d'un très vaste programme de renouvellement urbain de certains quartiers en difficulté lancé en 2003 par Jean-Louis Borloo, alors ministre délégué à la Ville.

Elle permet aux villes et bailleurs sociaux qui ont été sélectionnées sur dossier d'obtenir des subventions de l'État afin de financer des travaux de démolition – reconstruction, ou de réhabilitation.

Son ambition est d'améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants, de désenclaver des quartiers et de favoriser la mixité sociale.

À Drancy, les travaux de rénovation urbaine sont pilotés par le service municipal du renouvellement urbain, en partenariat avec [l'OPH de Drancy](#), [l'OPH 93](#) et [ICF La Sablière](#).



MAIRIE DE DRANCY

Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le jeudi jusqu'à 19h30
Le samedi de 9h à 12h